



CROISIÈRE DES TULIPES 2026



26 au 30 AVRIL Fiche de réservation

**Par couple ou pour deux personnes partageant la même chambre.
(une fiche par chambre)**

1^{er} Voyageur

Nom du Club N° d'adhérent

Nom et Prénom Date de naissance :.....

Adresse domicile

Téléphone Portable

E.mail

Personne à contacter en cas de nécessité : Nom..... Tél :

2^{ème} Voyageur

Nom du Club N° d'adhérent

Nom et Prénom Date de naissance.....

Adresse domicile

Téléphone Portable

E.mail (en majuscules).....

Personne à contacter en cas de nécessité : Nom..... Tél :

Séjour HOLLANDE CROISIÈRE DES TULIPES PAR AVION

1er acompte à verser à l'inscription **au plus tard le 24 Mars 2025 : 250 € x ... =€**

- Chambre lit double**
- Chambre 2 lits**
- Supplément Pont Supérieur** **115 € par personne**
- Chambre Seule** **supplément 320 €**

Cette fiche d'inscription est à renvoyer signée et accompagnée obligatoirement des documents suivants :

- *le chèque de réservation à l'ordre du CSVV,*
- *Pensez à avoir carte d'identité ou passeport en cours de validité sur vous*

A envoyer ou à déposer :

Comité Sauvegarde Vieux Village 16 Rue Antonin Roustan 06700 St Laurent du var

Votre échéancier : dates à respecter svp

10 Avril 2025 versement du 2ème acompte : 190 euros

10 Mars 2026 Versement du solde : celui-ci vous sera communiqué une semaine avant l'échéance (vous avez la possibilité d'échelonner vos paiements à partir du mois de Mai 2025 jusqu'au mois de Mars 2026).

Dispositions pratiques

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. Éventuellement, une liste d'attente pourra être établie.

GMOUV06 – Immatriculation Voyages IM075100069 – Assurance MUTUAIDE 37014852

Le lieu et l'horaire de rendez-vous seront communiqués en temps utile.
Les prestataires ont le droit de modifier l'ordre et le contenu des programmes et excursions proposés.
Pour tout renseignement complémentaire, contactez :Marielle au 0650558015

Conditions générales de vente et d'annulation

Tarif pour 30 personnes : **1460 €**

L'annulation d'un ou plusieurs voyageurs entraîne la modification du prix facturé.

Le prix étant calculé en fonction du nombre de voyageurs participants payants, celui-ci sera actualisé en fonction du nombre réel de voyageurs partants.

Le prix comprend :

TRANSPORT

- Transfert St Laurent du Var -Aéroport Nice / idem pour le retour
- [Les excursions sur place](#)
- [Les transferts Aéroport d'Amsterdam au Port +Port d'Anvers vers](#)

aéroport d'Amsterdam

- [REPAS](#)
- La pension complète du dîner du jour1 au petit déjeuner du jour 5.
- Bateau 4 Ancres

- L'assurance multirisque Mutuaide (annulation, rapatriement)+ extension épidémie

Toute annulation totale ou partielle entraîne des frais

* Une franchise est retenue par Mutuaide en cas d'annulation correspondant à 10 % des frais facturés par l'opérateur de voyage.